

# Challenge de bridge la Loire



## Règlement 2017-2018

1. Le challenge comporte 8 tournois par paires. Les donnes sont pré-distribuées (24 donnes minimum jouées à chaque séance).
2. Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins 6 tournois, les 6 meilleurs seront pris en compte.  
**Toutefois, afin de promouvoir la participation des joueurs classés en 3ème et 4ème séries, le nombre de participation pour ces derniers est ramené à 4 pour pouvoir être classé, les 4 meilleurs résultats étant pris en compte.**
3. Un joueur ne peut disputer plus de 4 séances avec le même partenaire.
4. Le classement final sera axé sur l'addition des places dans chaque ligne. En cas d'ex-æquo, le joueur ayant le plus de points d'expert est classé devant. En cas de nouvelle égalité, le joueur ayant le plus faible indice de valeur est placé devant.
5. Inscription dans chaque club [en ligne sur le site \(http://challenge.ccolonna.net\)](http://challenge.ccolonna.net) ou par téléphone au club organisateur au minimum deux jours avant la date du tournoi (indiquer le numéro de licence).
6. Début des tournois à 19h45 précises ou 14h précises : au-delà aucun joueur ne sera accepté, sauf cas de force majeure.
7. Droit de table : 8€ par joueur. Les clubs garderont 2€ par participant pour payer les points d'expert et couvrir leurs frais d'organisation. Les 6 € restants seront reversés au Challenge. **2,50€ serviront à la duplication et à l'arbitrage qui seront désormais assurés par un arbitre fédéral (Lionel DUBOURGNON).** Le solde de 3€50 sera affecté à la fête de clôture, aux dotations (70 €, 50€, 30€ au trois premiers de chaque série) et au fonctionnement du challenge.
8. Le responsable des résultats de chaque club, s'il ne joue pas, sera considéré comme participant et se verra attribuer la moyenne pondérée de ses résultats.
9. Les résultats provisoires, seront proclamés à la fin de chaque séance et confirmés après contrôle, puis mis sur le [site du challenge](#)
10. Les joueurs ayant disputé au moins 4 tournois se verront inviter au dîner de gala clôturant la saison. **Le comité du challenge tient à appeler l'attention des participants sur le fait que cette invitation représente un montant supérieur au coût de 4 participations. Le but est de garder une manifestation conviviale permettant un rassemblement de la famille des bridgeurs de la Loire malgré l'absence d'un partenaire financier.**
11. Point d'expert et de performance pour les joueurs classés. Le nombre maximum de point de performance attribué à un joueur de 1ère ou de 2ème série est de 10. **Cette année, la dotation en point d'expert sera renforcée pour les joueurs de 3ème et 4ème séries classés.**